

LE PLEIN AIR POUR TOUS

Pratiques inspirantes et matériel adapté



FINANCEMENT

Source : [Fondation Rick Hansen](#)

La décision d'organiser des activités de plein air accessible est la première étape.

Faire de la recherche et de la consultation auprès de plusieurs organismes et utilisateurs potentiels est ensuite tout à fait judicieux afin de bien déterminer leurs besoins.

Une fois le projet imaginé, il est temps de passer à sa planification. Malgré la meilleure volonté, il est vrai que le coût du matériel et des aménagements nécessaires peut faire grimper la facture rapidement. Pour cette raison, planifier les dépenses est essentiel.

La trousse [Au Jeu](#) de la fondation Rick Hansen détaille les différentes étapes pour la création d'une aire de jeu inclusive, dont celle du financement. Ces étapes peuvent être adaptées à n'importe quel type d'activité.

LEVÉE DE FONDS

Les particuliers et les entreprises privées sont intéressés à investir dans le développement durable, et l'accessibilité en fait partie. Financer un projet d'activité de plein air accessible pourrait être une bonne manière d'avoir un impact, en plus d'en faire la promotion par la bande. Plusieurs modèles de financement sont disponibles, comme celui par commandite ou par activité de collecte de fonds.

SUBVENTIONS

Les subventions et déductions pour l'accessibilité visent généralement le bâti. Kéroul affiche une [liste](#) de celles-ci sur son site Web. Pour les aménagements extérieurs et le matériel, il y a beaucoup moins d'options. Voici tout de même quelques pistes.

PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE À L'ACCESSIBILITÉ AUX CAMPS DE VACANCES (PAFACV)

Offert par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, le [Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances 2017-2020](#) vise à soutenir les camps de vacances qui mettent en place des environnements et activités favorables à la pratique d'activités physiques, de sports et de loisirs actifs pour les personnes en situation de pauvreté ou handicapées, ou qui éprouvent des difficultés ou des limitations particulières. L'objectif est aussi de susciter la participation et l'accompagnement de personnes handicapées.

PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AU LOISIR DES PERSONNES HANDICAPÉES (PAFLPH)

Offert par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, le [Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées](#) s'adresse aux associations régionales de loisir pour personnes handicapées (ARLPH) et aux unités régionales de loisir et de sport (URLS). Par leurs actions, ces instances permettent la réalisation d'actions concertées pour améliorer l'accessibilité, la qualité de l'expérience, la promotion et la concertation en matière d'activités de loisir pour les personnes handicapées.

SUBVENTIONS

PROGRAMME D'ATTRIBUTION DES TRICYCLES ET VÉLOS ADAPTÉS

Offert par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, le [programme d'attribution des tricycles et vélos adaptés](#) pour les particuliers de moins de 18 ans défraie les coûts d'adaptation du vélo ou du tricycle, et non les coûts d'achat du vélo ou du tricycle, à quelques exceptions près.

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES – PHASE IV

Offert par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, le [Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV](#), doté d'une enveloppe de 100 millions de dollars, vise à financer la construction, l'aménagement, la mise aux normes ou la rénovation d'installations sportives et récréatives ainsi que de sentiers et de sites de pratique d'activités de plein air.

FONDS POUR L'ACCESSIBILITÉ

Le volet de l'Accessibilité dans les collectivités du [Fonds pour l'accessibilité](#) proposé par Emploi et Développement social Canada est conçu pour offrir du financement aux bénéficiaires admissibles pour la réalisation de projets visant à améliorer l'accessibilité et la sécurité dans les collectivités partout au Canada. Les projets admissibles doivent être directement liés à l'élimination des obstacles à l'accessibilité et à l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes handicapées dans des espaces communautaires où des programmes et/ou services sont ou seront offerts à des personnes handicapées.

FONDATION FUSÉE

La fondation Fusée, la fondation des Rôtisseries Fusée, souhaite offrir des aires de jeux accessibles à tous les enfants. En faisant des dons, elle contribue à la réalisation de projets, sans pour autant les financer complètement.

PROGRAMME HÉRITAGE DE SAPUTO

Le programme [Héritage de Saputo](#) investit dans l'amélioration de la qualité des installations sportives et de santé, afin d'instaurer un héritage durable dans les communautés. Ces projets locaux permettent de promouvoir un mode de vie plus sain pour les familles et de faire une différence dans les collectivités.

SUBVENTIONS

FONDATION IMPACT DE MONTRÉAL

La [Fondation Impact de Montréal](#) fournit un soutien financier à des organisations communautaires dont les projets visent à mettre en place et à contribuer à des activités ayant pour but l'amélioration de la qualité de vie des enfants et de leurs familles provenant de milieux défavorisés.

FONDATION BON DÉPART

La [Fondation Bon départ de Canadian Tire du Québec](#) a pour mission de favoriser l'épanouissement des enfants et des familles dans le besoin, de leur permettre de vivre une expérience de camp de vacances ou de pratiquer des activités sportives. La fondation soutient financièrement trois programmes annuels : participation à un camp de vacances sur la Base de plein air Bon départ, dons aux organismes communautaires et soutien aux activités sportives.

Rédaction par Julie-Anne Perrault (Kéroul)
Révision par Alexandra Gilbert (AQLPH)
et Marc St-Onge (AQLPH)